

POUR UNE MUNICIPALITÉ UNIE, FORTE, SOLIDAIRE ET DÉMOCRATIQUE

Nous sommes des citoyens des Îles-de-la-Madeleine intéressés et préoccupés par la situation et les enjeux qui se posent à notre communauté et plus particulièrement par les questions entourant la politique municipale. Nous partageons une vision commune d'une municipalité forte et unie, solidaire et démocratique.

Nous voulons exposer les principes et les valeurs qui sous-tendent cette vision du rôle et des défis de la municipalité. Nous espérons rallier d'autres citoyens à notre compréhension des défis qui sont les nôtres pour enrichir le débat politique et encourager l'engagement citoyen dans la présente campagne électorale.

UNE MUNICIPALITÉ ENCORE À BÂTIR

Comme bien des Madelinots, nous faisons un bilan mitigé des premiers pas de la nouvelle municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Notre lecture de la réalité municipale nous amène à quelques constats :

Une municipalité constitue un gouvernement local, en principe le plus proche des citoyens. Son rôle est important au plan des services directs à la population (ex. : aqueduc, entretien des routes...). Mais tout aussi important est son rôle de représentation politique de ses citoyens dans tous les aspects de la vie politique. Par exemple, est-il question de la desserte maritime avec le continent ? Qui peut parler au nom de la population des Îles ? Le conseil municipal, en sa qualité de porte-parole politique des intérêts de tous les Madelinots.

Depuis sa création en 2002, malgré les inquiétudes et les débats, chaque fois que les Madelinots ont eu l'occasion de le faire, ils ont exprimé leur volonté de travailler ensemble dans la nouvelle municipalité. La réaction des Madelinots au premier référendum à Cap-aux-Meules et la décision des gens de Cap-aux-Meules au deuxième référendum en témoignent. On doit se réjouir d'avoir franchi cette étape, malgré le contexte difficile créé par la loi permettant les défusions. D'ailleurs, il faut regretter la reconstitution de la municipalité de Grosse-Île et garder comme objectif de convaincre cette communauté de se joindre à nouveau à la municipalité des Îles. L'objectif d'une municipalité unie ne sera jamais atteint sans l'adhésion de la population de Grosse-Île.

Le rythme des changements au niveau municipal comme en d'autres sphères de notre vie collective sème chez certains une inquiétude compréhensible. Il faudra en tenir compte dans notre manière de faire évoluer cette nouvelle municipalité. D'ailleurs, la participation des jeunes à cet égard sera nécessaire dans ce cheminement, tous reconnaissant qu'ils se définissent avant tout comme Madelinots.

Il y a encore beaucoup de chemin à faire pour que nos élus comme la population aient une vision régionale de notre développement. Ce n'est pas parce que nous avons hérité d'une nouvelle structure que nous avons développé la capacité d'aborder les problèmes qui se posent les solutions qui s'offrent dans la perspective du bien commun de toute la communauté. Certains de nos vieux réflexes et habitudes sont encore à changer.

La constitution d'une seule municipalité aux Îles devrait améliorer la qualité de la vie politique et démocratique, d'autant plus qu'aux îles, la plupart des enjeux sont collectifs. Par exemple, le plan de développement économique, le traitement des déchets, la gestion de l'eau potable, le développement culturel... nous ont obligés à débattre entre nous, dans l'ancienne MRC, pour trouver des solutions communes dépassant les visions locales. Il est à espérer que, désormais, le citoyen soit davantage interpellé par ces importants dossiers municipaux et qu'il ait une place publique pour en débattre. La qualité de la vie démocratique dans l'organisation municipale est aussi importante que la structure municipale elle-même. On ne peut mettre en place une nouvelle structure municipale et vouloir que les comportements et que les mentalités changent sans améliorer les conditions d'exercice de la démocratie.

Après quatre ans de fonctionnement de cette nouvelle municipalité, il n'est pas certain que la démocratie ait gagné en qualité. Lors des séances publiques de notre conseil municipal, rien n'est discuté publiquement. Tous les échanges et les questionnements des élus se font dans des séances de travail à huis clos où tout est préparé, préarrangé pour la séance publique qui sera alors fort brève, ne se limitant qu'à l'aspect légal de l'adoption de propositions. Ex. : "proposeur", "appuyeur", "la résolution R0412-352 est adoptée". Pour le citoyen comme pour les médias, aucune information sur l'ensemble des dossiers confiés à l'attention du conseil municipal et aucun moyen de savoir la position de tel ou tel conseiller sur une question ou une autre.

UNE MUNICIPALITÉ UNIE, FORTE, SOLIDAIRE ET DÉMOCRATIQUE

Sur quelles bases envisageons-nous l'avenir de notre municipalité ? Nous voulons :

UNE MUNICIPALITÉ UNIE

Parce que les défis qui nous confrontent l'exigent,

Parce que c'est la volonté des Madelinots,

Parce que les pouvoirs et les responsabilités conférés à la municipalité sont majeurs dans le contexte politique actuel,

Parce que nous avons besoin de parler d'une seule voix;

UNE MUNICIPALITÉ FORTE

Parce que c'est le seul gouvernement qui nous appartient collectivement,

Parce que nous avons intérêt à structurer de façon cohérente notre développement,
Parce que nos gouvernements provincial et fédéral doivent être interpellés politiquement sur les questions touchant l'avenir de notre communauté,
Parce que seuls les représentants élus par la population peuvent s'acquitter de cette tâche et exercer ce leadership politique;

UNE MUNICIPALITÉ SOLIDAIRE

Parce que la municipalité doit rechercher le bien commun de tous les Madelinots,
Parce que la municipalité a un rôle à jouer dans la répartition de la richesse collective sur notre territoire,
Parce qu'elle a la responsabilité d'assurer une qualité de vie à tous les habitants des Îles en dispensant des services publics et communautaires requis,
Parce que la municipalité a à la fois la responsabilité de protéger le territoire, son patrimoine physique et humain et d'assurer son développement durable;

UNE MUNICIPALITÉ DÉMOCRATIQUE

Parce que c'est une condition incontournable de l'adhésion des Madelinots aux choix difficiles et déterminants à faire pour l'avenir,
Parce que sans réel débat et sans soutien de la communauté, les leaders ne pourront seuls concrétiser les changements à faire,
Parce que, si on veut parler fort à l'extérieur, il faut que la communauté des citoyens soit derrière ses élus,
Parce que la municipalité a un rôle à jouer en matière d'éducation à la citoyenneté et doit favoriser la participation citoyenne de tous, et plus particulièrement des jeunes générations,
Parce qu'une démocratie de qualité est la condition même pour une municipalité unie, forte et solidaire.

QUELQUES MOYENS POUR Y ARRIVER

Nous souhaitons qu'il y ait une véritable campagne électorale, incluant des assemblées et des débats publics qui permettent à tous les citoyens de porter un jugement éclairé sur la vision des candidat-e-s.

Nous invitons tous les Madelinots à s'informer et à participer à ces débats.

Nous souhaitons que des gens qui partagent notre vision se présentent comme candidat-e-s et fassent la promotion de ses [sic] idées.

Nous souhaitons que les candidat-e-s à l'élection du 6 novembre prochain prennent position sur les constats, les grands principes et les moyens que nous présentons ici et qu'ils indiquent comment ils entendent y donner suite.

Nous demandons au prochain conseil un plan de développement de notre municipalité qui fasse état des objectifs et des actions qu'il entend prioriser dans les différents champs d'intervention du gouvernement municipal (aménagement du territoire, services et travaux publics, loisirs, culture, développement social, etc.), et ce, pour les quatre prochaines années.

Nous demandons au prochain conseil municipal, à l'instar de l'ancienne MRC à la fin des années quatre-vingt-dix, de jouer son rôle sur la question du développement économique. Il appartient à une municipalité, de concert avec les organismes socio-économiques mais aussi avec la population, d'élaborer et de mettre à jour un plan de développement socio-économique et d'en assurer le leadership politique.

Nous considérons l'assemblée publique du conseil comme le lieu privilégié de la vie démocratique municipale. Il faut éviter d'éparpiller les pouvoirs, les responsabilités et les lieux de décision.

Nous exigeons que les élus revoient le fonctionnement des assemblées publiques du futur conseil municipal pour assurer la transparence des débats et de l'information au citoyen. La population des Îles ne doit plus accepter que le conseil municipal se réunisse à huis clos de manière systématique. Les élus doivent impérativement tenir des réunions publiques au cours desquelles les enjeux, les opinions et les votes seront exprimés publiquement. Aussi, nous invitons les citoyens à participer à ces assemblées.

Nous encourageons les gens à manifester leur soutien à cette déclaration.

Îles-de-la-Madeleine, le 3 octobre 2005

Cédric Arseneau, Joël Arseneau, Léonard Aucoin, Anne-Christine Boudreau, Jacques Bourbeau, Albert Cummings, Nicole Grégoire, Gabrielle Landry, Suzanne Langford, Yvonne Langford, Gaston Lapierre, Réjeanne Lapierre, Camil Leblanc, Égide Leblanc, Germain Leblanc, Jean-Michel Leblanc, Simon Miousse, Chantal Naud, Carole Painchaud, Maurice Papineau, Josée Richard, Simon Richard, Serge Rochon, Élise Solomon, Jacques Solomon, Claire Tousignant et Berthe Vigneau

(Texte intégral paru dans l'hebdomadaire *Le Radar*, dans son édition du 7 au 13 octobre 2005, à la page 21.)